

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 314

présenté par
M. Sommer et M. Lescure

ARTICLE 11

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« au »

les mots :

« en application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.